



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Liste des délibérations de la séance

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, LE QUINZE NOVEMBRE à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2022

Nombre de conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Présents : Pierre VERICEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absent ayant donné procuration : Michel NEEL à Jeanine RONGERE - Maryvonne MOUNIER à Annie CHAPUIS - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX à Marie-Christine BERTHOLLET - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Secrétaire élue pour la session : Jeanine RONGERE

Directrice des Services, collaboratrice du Maire : Mme Carine BON

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Lors de la séance du Conseil Municipal, ont été examinées les délibérations suivantes :

Délibération n°221115_001 – Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 18 octobre 2022 - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_002 – Finances : décision modificative n°2 - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_003 – Finances : souscription d'un emprunt de 1,3 millions d'euros pour financer le programme d'investissement 2022 - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_004 – Finances : nomenclature M57 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_005 – Finances : nomenclature M57 – Régime des amortissements des immobilisations - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_006 – Finances : fixation des coûts des agents et d'utilisation des véhicules pour les travaux en régie - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_007 – Etat-civil : conventions avec la Préfecture de la Loire pour la mise en dépôt d'une station fixe et d'un dispositif de recueil mobile d'enregistrement des demandes de titres d'identité - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_008 – Foncier : acquisition des parcelles AB 247 et 309 par voie de préemption – 28 voix pour et 1 voix contre

Délibération n°221115_009 – Extinction partielle de l'éclairage public - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_010 – Mise en place coupure de nuit sans reprogrammation des divers LED - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_011 – Economie : convention relative à l'aide au commerce « financer mon investissement commerce et artisanat » entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCFE et ses communes membres - Approuvée à l'unanimité


Délibération n°221115_012 – Enfance jeunesse : convention avec le lycée des Horizons pour l'organisation de mesures de responsabilisation dans les établissements du second degré- Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_013 – Social : convention de mise à disposition d'un véhicule avec les restos du cœur - Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_014 – Personnel : convention pour l'entraînement bâton des agents de la police municipale – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°221115_015 – Motion sur les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes des communes – Approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



Le secrétaire de séance
Madame Jeanine RONGERE

